

# Réunion du 20 mai 2014

Session ordinaire

**Date de convocation : 12 mai 2014**

*L'an deux mil quatorze, le 20 mai à 20 heures 30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr LASSOT Yann, Maire.*

***Présents : BUZZI Willy, CHABOT Camille, CHEVASSON Marie-France, GALLAND Laetitia, GRANGÉ Serge, LASSOT Jérôme, LASSOT Yann, LITAUDON Sébastien, PETIOT Régis, THÉVENOUX Elisabeth.***

***Absents : THUILLIER Agnès (excusée)***

***Secrétaire de séance : CHEVASSON Marie-France***

## **Itinéraire vélo-route Lapalisse-Digoïn**

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Messieurs MYX et DESPALLES de l'UTT de Lapalisse sont venus en mairie pour l'informer du passage de l'itinéraire Véloroute LAPALISSE-DIGOÏN sur la commune de Saint-Didier-En-Donjon.*

*Cet itinéraire emprunte des voies communales sur 0,301 km du lieu-dit « Les Jandons » au lieu-dit « Les Millets ». Il précise que le Conseil Municipal doit donner son autorisation à Mr Le Maire afin qu'il signe la convention pour la mise en œuvre et l'exploitation des itinéraires du schéma départemental des véloroutes et voies vertes.*

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :***

***- autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise en œuvre et l'exploitation des itinéraires du schéma départemental des véloroutes et voies vertes ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.***

## **Restitution Caution pour logement de Mme Lefrançois Muriel**

*Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du départ de Madame LEFRANÇOIS Muriel, locataire du logement communal situé au Bourg 03130 SAINT DIDIER EN DONJON, survenu le 30 avril 2014. Après l'état des lieux, effectué par Mr Grangé, Mr Chabot et lui-même et en présence de Madame LEFRANÇOIS Muriel, et ressortant sans aucunes dégradations ou autres remarques à effectuer, propose de rendre la caution que celle-ci a versé à la commune dès son arrivée dans le logement s'élevant au montant d'un loyer c'est-à-dire 450,00 €.*

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :***

***- Accepte de rendre la caution à Madame LEFRANÇOIS Muriel, celle-ci s'élevant au montant d'un loyer à son arrivée, c'est-à-dire quatre-cent cinquante euros (450 €).***

***- Donne tous ces pouvoirs à Monsieur le Maire à faire effectuer cette démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.***

## Voirie 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les divers devis reçus pour la voirie 2014.

Après consultation des devis,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents ;

Les devis COLAS, VIALLET et VERNIAUD Joël pour la voirie 2014 pour un montant de 38 466.60 € HT soit 46 159.92 € TTC.

Détail des devis :

- Réalisation de purges
- Livraison de 0/150, 0/20 et scalpage
- Fourniture, transport et mise en œuvre de grave émulsion pour profilage
- Réalisation d'un enduit bicouche à l'émulsion de bitume y compris le délineage et le balayage.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire a signé tous documents relatifs à ce projet.

## Voirie 2014 ; Demande de subvention Auprès de Mme la Sénatrice Schurch

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de demander le concours de Madame la Sénatrice Mireille Schurch pour la voirie 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- sollicite l'attribution d'une subvention auprès de Mme La Sénatrice Schurch
- programme le plan de financement attendu suivant :

DÉPENSES (montants HT)		RECETTES	
Carrières VIALLET	4 500.00 €	Conseil Général – Fonds 1 - 2014	6 340.00 €
COLAS	30 753.60 €	Sénatrice Schurch	/ €
VERNIAUD Joël	3 213.00 €	Fonds propres commune	Le reste €
<b>TOTAUX</b>	<b>38 466.60 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>38 466.60 €</b>

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire a signé tous documents relatifs à ce projet.

## Toiture église : Approbation du plan de financement définitif

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement définitif pour le concours du Fonds 2, de la DETR et de la réserve parlementaire pour la réfection de la toiture de l'église et propose de l'adopter :

<i>DÉPENSES (montants HT)</i>		<i>RECETTES</i>	
<i>SARL SAVRE Serge</i>	<i>36 890.85 €</i>	<i>Conseil Général – Fonds 2</i>	<i>9 921.38 €</i>
		<i>DETR</i>	<i>10 531.00 €</i>
		<i>Réserve parlementaire</i>	<i>3 000.00 €</i>
		<i>Fonds propres commune</i>	<i>13 438.47 €</i>
<b><i>TOTAUX</i></b>	<b><i>36 890.85 €</i></b>	<b><i>TOTAUX</i></b>	<b><i>36 890.85 €</i></b>

***Le Conseil Municipal adopte le plan de financement définitif proposé et autorise Monsieur Le Maire a signé tous documents relatifs à ce projet.***

### **Questions diverses**

Maisons fleuries : le concours est reconduit, les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 14 juillet. Le passage du jury aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> aout.

CCAS : les personnes extérieures au conseil municipal membres de la commission CCAS sont Mmes NAFFETAS Marie-Claire, LEVEQUE Hélène, LASSOT Michèle et THUILLIER Suzanne.

COMCOM : il sera mis en place 6 commissions (tourisme, communication, sociale, finance, environnement et économie), les conseillers intéressés par une de ces commissions devront le faire savoir à la COMCOM.

Conseil d'école : il a eu lieu le 20 mai, il a été demandé de mettre un robinet d'eau froide à l'école des CP, de prévoir de changer les bureaux d'écolier et de faire le nécessaire pour sécuriser le préau (coté du garage) et d'y améliorer le sol.